



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 05/05/2021

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « SOUTIEN AUX QUARTIERS CULTURELS CRÉATIFS »

Dans le cadre du Plan de relance, le ministère de la Culture lance l'appel à projets « soutien aux Quartiers culturels créatifs ». Ouvert pour une durée de 2 ans, ce dispositif s'inscrit dans le soutien aux tiers lieux culturels.

L'appel à projets bénéficie d'une enveloppe de 3 millions d'euros sur deux ans, sur les crédits du Plan de relance.

L'expérimentation des Quartiers culturels créatifs (QCC) se donne deux objectifs : d'une part **accompagner la dimension entrepreneuriale de leurs résidents**, en favorisant leur professionnalisation et la structuration de leur entreprise ou activité ; d'autre part **promouvoir l'offre culturelle**, en soutenant notamment le développement de commerces culturels pérennes ou éphémères (librairies, disquaires, maisons de la presse, galeries d'art, boutiques de créateurs : mode, design, artisanat).

Afin de soutenir la constitution de projets capables d'assurer à terme leur viabilité économique, les QCC visent le développement simultané de trois types d'activités, au sein du tiers-lieu ou à proximité :

- **L'accompagnement dédié à la structuration d'entreprises ou d'activités des acteurs culturels** (entrepreneurs, artisans, indépendants et artistes) par des programmes de type pépinière d'entreprises, incubateur, accélérateur, hôtel d'entreprises ou espace de co-working ;
- **Le soutien à l'implantation ou au développement de commerces culturels indépendants, pérennes ou éphémères**, via des mesures d'accompagnement à l'installation de ces commerces, ou grâce, d'une part, à la mise en commun d'outils de gestion, de communication ou de financements des commerces culturels et d'autre part, à la création d'opérations événementielles ;
- **L'accueil du public et le développement de la fréquentation du lieu**, autour d'expositions temporaires, d'événements culturels, de contributions à la formation initiale et continue (écoles d'art, enseignement spécialisé et supérieur, centres de formation, campus des métiers et des qualifications).

A travers cette initiative, le ministère de la Culture souhaite soutenir la coopération entre les acteurs culturels, la revitalisation des territoires par la culture, la promotion de l'offre culturelle dans les territoires et le renouveau d'espaces de sociabilité autour d'activités culturelles. Cet appel à projets constitue une déclinaison de la politique générale du ministère de soutien aux tiers-lieux culturels, coordonnée par la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DGTTC).

Les modalités de mise en œuvre sont présentées dans le règlement de l'appel à projet, téléchargeable sur le site du ministère :

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Soutien-aux-Quartiers-culturels-creatifs-QCC>

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr